

L'ASUTGV a tenu son assemblée générale le 10 février dernier

Le Paris-Vendôme d'après-midi : pas avant 2010

Avant l'assemblée générale du 10 février, les discussions entre la SNCF et l'Association des Usagers du TGV de Vendôme-Villiers avaient été tumultueuses. Les 3 pommes de discorde: le quota des abonnements annuels au parking, la desserte retour de l'après-midi et le Bistrot de la Gare.

Mardi 10 février. 19h. Bâtiment Outre-mer, à quelques pas de la gare. La tension est pesante. Outre les relations tendues entre la SNCF, l'ASUTGV et la municipalité de Vendôme, il semblerait que des accords sont difficiles à trouver concernant les divers sujets à aborder. Alors que, conformément

à l'accord passé entre la SNCF et la collectivité qui s'était engagée à lui rétrocéder la propriété du bâtiment au bout de 18 ans, le Buffet de la gare devrait fermer à la fin du mois de mars (voir *L'Écho* n° 2788), la situation est au point mort. M. et M^{me} Joël Buffereau, disposés à repousser leur départ de deux mois, ne savent toujours pas à quoi s'en tenir.

Quant à l'abonnement au parking, la position de l'exploitant est catégorique. La société Effia n'ira pas au-delà de 90 abonnements annuels. Pris au 1^{er} janvier, les retardataires devront se contenter de l'abonnement journalier, heb-

domadaire ou mensuel. « *La demande est pourtant forte*, raconte Sylvie Cantau, secrétaire de l'ASUTGV, *mais il n'y aura pas de changement concernant la modalité du forfait annuel.* » Absence d'arguments du côté de la société Effia...

Le retour après-midi: fin du chantage?

Selon les derniers relevés, plus de 550 personnes voyagent sur la ligne Vendôme-Paris, dont 80 à 90 Vendômois à bord du train de 8h37 et une trentaine d'usagers à bord du 20h20 en provenance de la capitale. Quand les représentants de l'ASUTGV renouvellent leur demande d'une desserte Paris-Vendôme dans l'après-midi, le ton monte. La fréquentation de la gare TGV de Vendôme-Villiers est pourtant de plus en plus importante (plus de 250 000 voyageurs par an, ndlr). Or, de Paris à Vendôme, il n'y a pas un TGV entre 12h25 et 18h10. Depuis un an, l'association prie la SNCF d'ajouter un train en milieu de journée. Par exemple, avait

TARIFS DU PARC DE STATIONNEMENT

La 1^{re} demi-heure est gratuite
Entre 1h et 2h : 1,10€
Une demi-journée ou une journée : 6,40€
Abonnement semainier : 16€
Abonnement mensuel : 30,30€
Abonnement annuel : 303,20€
Pour plus d'informations, <http://www.resaplace.com>

EFFIA

Filiale de la SNCF, Effia, créée en 1998, est un opérateur de services spécialisé dans les concessions et le stationnement, les transports et la mobilité, le conseil et les systèmes d'information. La société est le concepteur et l'exploitant du parc de stationnement de la gare TGV Vendôme-Villiers. Agrandi à plusieurs reprises, il aurait atteint le maximum de sa capacité depuis 2008.

Pour plus d'informations, contacter l'Unité d'affaires Ouest au 02 47 32 84 46.

proposé le président de l'ASUTGV, à 16h15. La direction de la SNCF se disait prête à l'accepter, mais seulement en contrepartie d'un sacrifice: supprimer le TGV Paris-Vendôme de 20h20, le train de la dernière chance pour bien des voyageurs qui sortent tard du travail. Depuis, la SNCF a révisé ses tables. Plus question de chantage ou de suppression de train pour en garantir un autre. « *Une étude de faisabilité va être effectuée*, explique Sylvie Cantau. *Mais deux années devraient être nécessaires entre cette étude et la mise en place du dispositif.* » En gros, le train tant attendu entre 12h25 et 18h10 ne sera pas opérationnel avant fin 2010. Que de temps perdu! ■

Pauline Gévaudan